

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3669-2008 Phase 2
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 18 octobre 2010
Pièces n°: B157

# *PROPOSITION DE MODIFICATIONS*

## **THÈME 2 CALCUL DE L'ATC**

## **SOMMAIRE DES ÉLÉMENTS PRINCIPAUX**



# *I. Identification des modifications proposées*

## **Le Transporteur propose de modifier les TC afin de :**

- a) Remplacer l'expression « capacité de transport » par l'expression « capacité de transfert »
  - Terminologie plus adéquate
  - 12 articles visés
- b) Préciser la méthodologie de calcul de la capacité de transfert disponible (« **ATC** »)
  - Ajout de l'Appendice C-1
- c) Préciser la méthodologie employée pour coordonner les ATC avec les réseaux voisins

## *II. Motifs au soutien des modifications*

### **La proposition de modifications est juste et raisonnable :**

- a) Accroît la transparence dans le calcul de l'ATC sur les chemins affichés
  - Définition de variables
  - Précisions sur la méthodologie
- b) Reflète les modifications apportées au tarif *pro forma* de la FERC, avec les adaptations nécessaires

### *III. Conditions et modalités d'application*

#### **A. Méthodologie de calcul de l'ATC**

- a) Équation de base :
  - $ATC = TTC - TRM - ETC - CBM$
- b) Variables définies :
  - TTC, ATC, TRM, ETC, CBM, etc.
  - QCRD, QCRND
  - Horizons considérés
- c) Conformité avec les normes de la NERC
- d) Entrée en vigueur de l'Appendice C-1
  - Nouveau site OASIS
  - Réunions de formation

### *III. Conditions et modalités d'application*

#### **B. Coordination des valeurs d'ATC avec les réseaux voisins**

##### a) Objectifs de la coordination

- Assurer le transport ferme sur les réseaux interconnectés
- Conformité avec les exigences de la FERC

##### b) Portée de la coordination

- $ATC_{ferme}$
- Chemins affichés

##### c) Mise en œuvre de la coordination

- Échange d'information

### III. Conditions et modalités d'application


#### B. Coordination des valeurs d'ATC avec les réseaux voisins

##### d) Méthodologie de coordination

- La valeur la plus élevée entre :
  - $TRM_{HQT}$  et
  - $TRM_{voisin}$
- $ATC_{HQT} = TTC_{HQT} - TRM$  (avant ETC)

##### e) Impact de la coordination

- Absence d'impact sur la programmation
- Absence d'impact sur l'exploitation
- Impact possible lors d'une nouvelle demande, incluant l'exercice d'une priorité de renouvellement, selon les circonstances spécifiques

 **Hydro**  
**Québec**  
TransÉnergie

